



Auray

La rédaction d'Auray

auray@letelegramme.fr

17 rue de Pontorson

Facebook : Le Télégramme Auray

L'AALLPA demande un référendum citoyen sur le projet éolien en mer

● Dans une lettre ouverte adressée aux élus du Pays d'Auray, l'Association pour l'application de la loi Littoral dans le Pays d'Auray (AALLPA), opposée au projet d'éoliennes en mer, demande l'organisation d'un référendum pour consulter la population à ce sujet.

« Concertation sincère et adhésion »

La lettre, envoyée au député Jimmy Pahun ainsi qu'aux responsables d'Auray Quiberon Terre Atlantique et aux maires des 28 communes, déplore que la décision ait été prise sans aucune concertation avec les citoyens.

L'association rappelle qu'elle a déjà eu recours à la justice par le passé pour faire annuler un document d'urbanisme, faute de dialogue. « Notre souhait est que nous ces-

sions de fonctionner par recours auprès de la justice, mais par concertation sincère et adhésion », souligne Anicette Jacopin, présidente de l'association.

« Êtes-vous favorables ? Oui ou non »

Selon les auteurs, le projet éolien est jugé « inapproprié, coûteux et destructeur » pour le littoral et les paysages, d'autant plus que le territoire a récemment été classé au patrimoine mondial de l'Unesco.

L'association propose d'organiser un référendum d'initiative citoyenne. La question serait la suivante : « êtes-vous favorables au projet d'éoliennes en mer ? Oui ou non ». Pour l'association, cette démarche permettrait aux élus de « recueillir la volonté populaire et ainsi de nous représenter ».